

Formation initiale Contrôleur Technique Poids lourds Q3

Référence : FIPLQ3

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :

Devenir contrôleur/contrôleuse technique véhicules Poids Lourds Transport de marchandises dangereuses et réaliser des contrôles conformément à la réglementation en vigueur.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ▶ Formation accessible aux contrôleurs justifiant d'une qualification Q1 applicables aux véhicules affectés au transport de matières dangereuses
- ▶ La réglementation et les méthodologies

PROGRAMME DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION

- ▶ L'arrêté du 29/05/2009 modifié dit « TMD »
- ▶ ADR

MÉTHODOLOGIE DE CONTRÔLE

- ▶ L'instruction Technique : méthodologie, points de contrôle etc.
- ▶ Evaluations théoriques et pratique
- ▶ Examen théorique sur la fonction 14

PARTIE PRATIQUE

- ▶ 2 jours de formation dans une installation de contrôle en présence d'un tuteur.
- ▶ Réalisation au minimum de 2 véhicules en tant que contrôleur observateur
- ▶ Réalisation au minimum de 4 véhicules en tant que contrôleur stagiaire, dont 3 autocars grande capacité
- ▶ Examen pratique



CONTACT :

- ▶ DEKRA SERVICES FRANCE
- ▶ Rue de la Boursidière Bât.H 92350 Le Plessis Robinson
- ▶ Mail : formation@dekra.com:
- ▶ Tél : Tél. : 01 30 69 52 52 (choix 5 ; choix 1)
- ▶ Site internet : www.ctdekracampus.fr
- ▶ SIRET : 81744534900100
- ▶ NDA 11922101592

PRISE EN CHARGE ProPulsion 2026/2028

- ▶ Les références éligibles dans le cadre du plan ProPulsions sont consultables sur le site d'OPCO Mobilités Certaines actions peuvent bénéficier d'une prise en charge totale des coûts pédagogiques sous réserve de la validation de l'éligibilité de l'entreprise (nous consulter).

▶ .

PUBLIC VISÉ

- ▶ Mécanicien automobile poids lourds et contrôleur technique VL

PRÉ REQUIS

- ▶ Pour être qualifié pour le contrôle technique des véhicules de transports en commun de personnes (Q2), le contrôleur justifie de la qualification Q1.

DURÉE DE LA FORMATION

- ▶ 2 jours (13 heures) en salle
- ▶ 2 jours (8 heures) en centre de contrôle technique (mise en situation professionnelle).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ▶ Cours théoriques, alternance de leçons, d'exercices de recherche documentaire, d'interprétation de défaut et de mise en situation Salles de formation, vidéo projecteur, tablettes numériques.
- ▶ Mise en situation professionnelle : réalisation de contrôles sous la responsabilité d'un tuteur

MODALITE D'ÉVALUATION

- ▶ Contrôle théorique continu.
- ▶ Mise en situation pratique (réalisation d'un contrôle technique).

VALIDATION VISÉE

- ▶ Attestation de fin de formation
- ▶ A l'issue de la formation, le casier judiciaire B2 doit être vierge pour obtenir l'agrément.

COMPETENCES INTERVENANTS

- ▶ Formateurs pédagogues et experts dans le contrôle technique des véhicules légers

NATURE DE LA FORMATION

- ▶ Adaptation et développement des compétences

DATES ET TARIFS DE FORMATION

- ▶ Se référer à la convention de formation

PRISE EN CHARGE

- ▶ ProPulsion 2026/2028